

Les membres de la Cour permanente d'arbitrage sont nommés pour un mandat de six ans et ne touchent pas d'honoraires. Ils représentent la magistrature, la communauté universitaire, la fonction publique et les avocats en exercice.

Outre les fonctions d'arbitres qu'ils seront peut-être appelés à remplir, les membres canadiens forment aussi le Groupe national canadien pour la Cour internationale de justice, auquel il incombe de présenter des candidats au Secrétaire général des Nations Unies en vue de l'élection de juges à la Cour. Sont élus les candidats ayant obtenu la majorité absolue aussi bien à l'Assemblée générale qu'au Conseil de sécurité. Les prochaines élections auront lieu l'automne prochain, lors de la 39e session de l'Assemblée générale des Nations Unies. La Cour internationale de justice compte quinze membres dont le mandat est de neuf ans. Un ancien conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures, M. le juge John E. Read, aujourd'hui décédé, a siégé à la Cour de 1946 à 1958.